



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/PRST/1994/40  
29 juillet 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

### DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

À l'issue de consultations tenues le 29 juillet 1994, le Président du Conseil de sécurité a fait au nom du Conseil la déclaration suivante aux médias :

"Les membres du Conseil de sécurité rappellent la déclaration publiée à l'occasion du Sommet que le Conseil de sécurité a tenu le 31 janvier 1992 (S/23500) et dans laquelle ils ont exprimé la vive préoccupation que leur inspiraient les actes de terrorisme international et souligné que la communauté internationale devait réagir efficacement face à de tels actes.

Les membres du Conseil de sécurité condamnent vigoureusement l'attentat terroriste commis à Buenos Aires (Argentine) le 18 juillet 1994, qui a causé la perte de nombreuses vies humaines.

Les membres du Conseil de sécurité expriment leur sympathie et leurs condoléances aux victimes et à leurs familles ainsi qu'au peuple et au Gouvernement argentins, qui ont subi les conséquences de cet acte de terrorisme.

Les membres du Conseil de sécurité condamnent aussi vigoureusement les attentats terroristes commis à Londres les 26 et 27 juillet 1994, et expriment leur sympathie aux victimes et à leurs familles ainsi qu'au peuple et au Gouvernement du Royaume-Uni.

Les membres du Conseil de sécurité exigent qu'il soit mis fin immédiatement à tous les attentats terroristes de ce type. Ils soulignent qu'il faut renforcer la coopération internationale afin de prendre toutes les mesures efficaces nécessaires pour empêcher, combattre et éliminer toutes les formes de terrorisme, qui frappent la communauté internationale tout entière."

-----